

## La charte d'éthique et de déontologie des clubs de la CFJJJB

Le Jiu-Jitsu Brésilien est un art martial universel et accessible à tous. Il est aujourd'hui de plus en plus pratiqué et médiatisé. Dans toutes ses formes de pratiques (en loisir, en compétition, Gi, No Gi, self défense, en stage de découverte et d'initiation, de perfectionnement, lors des diverses animations de club, de ligue, passage de grade, enseignement) il est ouvert à toutes et à tous. Chacune et chacun pouvant choisir la forme de pratique qui convient à ses capacités et qui correspond à ses aspirations.

La CFJJJB accueille en son sein l'ensemble des composantes de notre société. La pratique du JJB dans les clubs est représentative de toutes les diversités et de toutes les mixités : Elle doit être un facteur d'épanouissement personnel, d'intégration sociale et de lutte contre les discriminations ainsi que contre toutes les formes de radicalisation.

**L'éthique** désigne l'ensemble des valeurs et des règles morales propres à un milieu ou à un groupe.

**La déontologie** regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à certaines catégories d'individus aussi bien dans leur comportement que dans leurs actions envers autrui et l'environnement.

La charte d'éthique et de déontologie applicable à la Confédération Française de Jiu-Jitsu Brésilien est destinée à tous les licencié(e)s et acteurs de notre discipline : aux instructeurs, aux bénévoles, aux dirigeants, aux pratiquants et aux parents de licencié(e)s mineur(e)s.

Elle a pour objet de fixer les valeurs et les principes génériques d'esprit sportif, de respect, de morale, d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective, de conduite personnelle et enfin d'éthique propre à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien au sein de la CFJJJB.

Cette charte est la charte d'éthique et de déontologie du sport français.

Chaque club devra adhérer à son esprit et faire respecter son application dans la pratique, au sein des clubs et lors des événements.

**En devenant un acteur du Jiu-Jitsu Brésilien, chaque pratiquant doit se sentir aussi bien dépositaire des valeurs de ce sport que responsable de leur défense et de leur promotion. Il pourra se référer à cette charte, pour adopter en toute circonstance un comportement en accord avec les principes retenus.**

Émargement d'adhésion et d'engagement à faire respecter la charte déontologique du CNOSF	
Les membres du Bureau	L'équipe pédagogique
<p><b>Président</b> Nom, Prénom</p> <p>Mention manuscrite : « lu et approuvé »</p> <p>Signature</p> <p><b>Trésorier</b> Nom, Prénom</p> <p>Mention manuscrite : « lu et approuvé »</p> <p>Signature</p> <p><b>Secrétaire</b> Nom, Prénom</p> <p>Mention manuscrite : « lu et approuvé »</p> <p>Signature</p>	<p><b>Professeur Responsable, listé dans le compte club</b></p> <p>Nom, Prénom</p> <p>Mention manuscrite : « lu et approuvé »</p> <p>Signature</p> <p><b>Autre(s) professeur(e)</b></p> <p>Nom, Prénom</p> <p>Mention manuscrite : « lu et approuvé »</p> <p>Signature</p>

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_